



DECISION DU DIRECTEUR N° 728/2024

Tarification / Prix de vente produits boutique

Conformément :

- à l'article R331-5 du Code de l'Environnement qui précise les possibilités de délégation au directeur
- à la délibération du conseil d'administration n°2/16 du 29 février 2016 déléguant de façon permanente au directeur la possibilité de fixer les tarifs des produits et objets vendus par l'établissement (Art. R331-23,I,8°)

Le directeur du Parc national de Port-Cros arrête le prix de vente des articles listés ci-dessous :

Code	Intitulé	Prix de vente € TTC
ACCMAG140 à ACCMAG149	Magnet rond en bois – Atelier signature	5.00
ACCTEX050	Tote Bag TORTUE - illustration Julien Orsini	12,00
CARPOS260 à CARPOS269	Carte postale 15x15 cm - illustration Julien Orsini	2,50
POSTBI005	Affiche 30x40 cm "LA TOUR FONDUE" Julien Orsini	25,00
TEXTPO020 à TEXTPO022	Pochette en tissu – illustration Julien Orsini (Tortue caouanne, Poulpe, Mérou)	12,00
TEXTSH170 à TEXTSH174	Tee-shirt bleu océan SPIRALE - collection 2024	20,00
TEXTSH180 à TEXTSH184	Tee-shirt MEROU illustration Julien Orsini - collection 2024	20,00
LIVENF564	Suis du doigt l'Abeille - La Cabane bleue	17.00
LIVENF565	Suis du doigt la Tortue de mer - La Cabane bleue	17.00
LIVENF566	Suis du doigt le Hérisson - La Cabane bleue	17.00
LIVENF567	Suis du doigt la Chauve-souris - La Cabane bleue	17.00

Le produit de la vente est encaissé au compte 707 - vente de produits dérivés.

Ce tarif est applicable à la date de signature de la présente décision.

A Hyères, le 14/03/2024

Le directeur



Marc DUNCOMBE



La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public Parc national de Port-Cros (www.portcrosparcnational.fr).